

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 06174

Numéro SIREN : 509 342 259

Nom ou dénomination : mot.tiff outside

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/041180

Certifié conforme à l'original



MOT.TIFF
OUTSIDE
CAPITAL SOCIAL
DE 20650 EUROS
SIRET : 50934225900025
24 RUE DE LA GARE
69009 LYON

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SARL mot.tiff outside

24 rue de la Gare
69009 LYON

Siret : 50934225900025

AES CONSEIL

S.A.S. au capital de 1800.00 €
RCS CRETEIL 894 051 796
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile de France

5, rue de Conflans



CHARENTON LE PONT

Tél. 01 43 53 97 56 // Fax. 01 42 41 00 20

Courriel. secretariat@aes-conseil.com

SIRET 894 051 796 00023

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Soldes intermédiaires Gestion	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	11
2. Détail des comptes	15
Bilan détaillé	17
Compte de résultat détaillé	20
3. Liasse fiscale	23

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	30 050	21 991	8 059	5 914
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 900		1 900	1 900
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 950	21 991	9 959	7 814
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	112 500		112 500	62 500
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	180 674		180 674	314 572
Autres créances	425 798		425 798	427 488
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 902		10 902	3 638
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	729 874		729 874	808 198
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	761 824	21 991	739 833	816 012

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 650	20 650
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 065	2 065
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	143 378	140 378
Report à nouveau	20 178	19 638
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 733	3 540
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	198 004	186 271
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	324	27 345
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	424 984	436 332
Dettes fiscales et sociales	116 521	166 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	541 829	629 741
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	739 833	816 012

(1) Dont à plus d'un an (a)	324	822
(1) Dont à moins d'un an (a)	541 505	628 919
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		26 523
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	929 368		929 368	910 308
Chiffre d'affaires net	929 368		929 368	910 308
Production stockée			50 000	62 500
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			17 333	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			10 205	64
Autres produits			3	4
Total produits d'exploitation (I)			1 006 909	972 876
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				181
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			631 647	679 325
Impôts, taxes et versements assimilés			5 694	2 076
Salaires et traitements			264 867	210 293
Charges sociales			83 160	70 999
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 770	4 731
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			15	694
Total charges d'exploitation (II)			990 152	968 299
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			16 757	4 577
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 345	411
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 345	411
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 345	-411
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			15 412	4 165

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 458	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 458	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 458	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 221	625
Total des produits (I+III+V+VII)	1 006 909	972 876
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	995 176	969 336
BENEFICE OU PERTE	11 733	3 540
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	2 860	2 860
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Soldes intermédiaires Gestion

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues			180,96		-180,96	-100,00
MARGE COMMERCIALE			-180,96		180,96	-100,00
Production vendue	929 367,75	94,89	910 308,44	93,58	19 059,31	2,09
Production stockée	50 000,00	5,11	62 500,00	6,42	-12 500,00	-20,00
Production immobilisée						
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	979 367,75	100,00	972 808,44	100,00	6 559,31	0,67
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	979 367,75	100,00	972 808,44	100,00	6 559,31	0,67
Achats de matières premières et approv.						
Variation de stocks						
Sous-traitance directe	32 007,59	3,27	282 962,28	29,09	-250 954,69	-88,69
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	947 360,16	96,73	689 846,16	70,91	257 514,00	37,33
MARGE BRUTE GLOBALE	947 360,16	96,73	689 665,20	70,89	257 694,96	37,37
Autres achats et charges externes	599 639,12	61,23	396 363,10	40,74	203 276,02	51,29
VALEUR AJOUTEE	347 721,04	35,50	293 302,10	30,15	54 418,94	18,55
Subventions d'exploitation	17 333,24	1,77			17 333,24	
Impôts, taxes et verst assimilés	5 694,43	0,58	2 076,00	0,21	3 618,43	174,30
Charges de personnel	348 026,23	35,54	281 291,91	28,92	66 734,32	23,72
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	11 333,62	1,16	9 934,19	1,02	1 399,43	14,09
Reprises s/ charges et Transferts	10 204,54	1,04	64,00	0,01	10 140,54	NS
Autres produits	3,14		3,57		-0,43	-12,04
Dot. amortissements et provisions	4 769,50	0,49	4 731,44	0,49	38,06	0,80
Autres charges	14,91		693,67	0,07	-678,76	-97,85
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 756,89	1,71	4 576,65	0,47	12 180,24	266,14
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières	1 344,75	0,14	411,38	0,04	933,37	226,89
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	15 412,14	1,57	4 165,27	0,43	11 246,87	270,02
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	1 458,00	0,15			1 458,00	
Résultat exceptionnel	-1 458,00	-0,15			-1 458,00	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 221,00	0,23	625,00	0,06	1 596,00	255,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 733,14	1,20	3 540,27	0,36	8 192,87	231,42

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL mot.tiff outside

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 739 833 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 733 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 363			12 363
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 773	6 915		17 687
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	23 135	6 915		30 050
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 900			1 900
Immobilisations financières	1 900			1 900
ACTIF IMMOBILISE	25 035	6 915		31 950

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 915		6 915
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 915		6 915

Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				.
Scissions				.
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	6 955	2 569		9 524
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 266	2 201		12 467
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 221	4 770		21 991
ACTIF IMMOBILISE	17 221	4 770		21 991

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 608 372 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 900		1 900
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	180 674	180 674	
Autres	425 798	425 798	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	608 372	606 472	1 900

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 650,00 € décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 20,65 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 541 829 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine		324		324
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	424 984	424 984		
Dettes fiscales et sociales	116 521	116 521		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	541 829	541 505		324

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

498

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	27 192
Charges sociales s/congés à payer	9 071
Total	36 264

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Instal gales, agencet, aménagt div.	12 362,67		12 362,67	12 362,67
21831000 - Matériel informatique	14 581,63		14 581,63	7 666,97
21840000 - Mobilier	3 105,78		3 105,78	3 105,78
28181000 - Amortis instal gales, agencet div		9 523,50	-9 523,50	-6 954,79
28183100 - Amortis matériel informatique		9 508,71	-9 508,71	-7 478,92
28184000 - Amortis mobilier		2 958,53	-2 958,53	-2 787,53
	30 050,08	21 990,74	8 059,34	5 914,18
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôts et cautionnements	1 900,00		1 900,00	1 900,00
	1 900,00		1 900,00	1 900,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 950,08	21 990,74	9 959,34	7 814,18
Stocks				
En cours de production de biens				
33100000 - Production en cours	112 500,00		112 500,00	62 500,00
	112 500,00		112 500,00	62 500,00
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - Clients	180 673,56		180 673,56	314 571,51
	180 673,56		180 673,56	314 571,51
Fournisseurs débiteurs				
40100000 - Fournisseurs	65,80		65,80	6 025,89
	65,80		65,80	6 025,89
Personnel				
42100000 - Personnel - rémunérations dues				887,07
42470000 - PEE Abondement net de CSG/CRD	6 932,35		6 932,35	
42500000 - Personnel - avances et acomptes	887,07		887,07	
	7 819,42		7 819,42	887,07
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices	9 990,00		9 990,00	17 372,00
	9 990,00		9 990,00	17 372,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44520000 - TVA due intracommunautaire				777,57
44562000 - TVA déductible s/immobilisations	1 382,89		1 382,89	
44566000 - TVA déductible s/aut biens et sces	135 543,56		135 543,56	131 428,88
44567000 - Crédit de TVA à reporter	1 965,00		1 965,00	1 965,00
	138 891,45		138 891,45	134 171,45
Autres créances				
46710000 - Autres comptes débiteurs/créiteurs	4 141,52		4 141,52	4 141,52
46710001 - Mot tiff Unilimited	249 660,24		249 660,24	249 660,24
46710012 - Mot.Tiff Inside	15 229,90		15 229,90	15 229,90
	269 031,66		269 031,66	269 031,66
Divers				
Disponibilités				
51200000 - Banque	7 150,47		7 150,47	
51240000 - Banques - comptes en devises	441,68		441,68	441,68
51700000 - Autres organismes financiers	417,10		417,10	417,10
51710000 - PAYPAL	430,83		430,83	283,07

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
53000000 - Caisse	2 461,83		2 461,83	2 461,83
58000000 - Virements internes				34,81
	10 901,91		10 901,91	3 638,49
TOTAL ACTIF CIRCULANT	729 873,80		729 873,80	808 198,07
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	761 823,88	21 990,74	739 833,14	816 012,25

Bilan détaillé

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	20 650,00	20 650,00
	20 650,00	20 650,00
Réserve légale		
10611000 - Réserve légale proprement dite	2 065,00	2 065,00
	2 065,00	2 065,00
Autres réserves		
10680000 - Autres réserves	143 377,80	140 377,80
	143 377,80	140 377,80
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau (solde créditeur)	20 178,38	19 638,11
	20 178,38	19 638,11
Résultat de l'exercice	11 733,14	3 540,27
TOTAL CAPITAUX PROPRES	198 004,32	186 271,18
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
16400000 - Emprunts auprès étab. de crédit	323,93	821,81
	323,93	821,81
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
51200000 - Banque		26 523,29
		26 523,29
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	323,93	27 345,10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	424 983,71	436 331,75
	424 983,71	436 331,75
<i>Personnel</i>		
42460000 - Participation - réserve spéciale	6 570,89	
42820000 - Dettes provis. pr congés à payer	27 192,19	23 988,00
	33 763,08	23 988,00
<i>Organismes sociaux</i>		
43100000 - Sécurité sociale	6 254,50	21 578,77
43710000 - HUMANIS RETRAITE	1 797,75	6 514,96
43733000 - AXA PREV MUTUELLE	2 663,25	6 070,87
43750000 - DGFIP PAS	1 804,10	1 999,39
43820000 - Charges sociales s/congés à payer	9 071,39	7 774,35
	21 590,99	43 938,34
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
44551000 - TVA à décaisser	4 399,00	10 846,00
44571000 - TVA collectée	56 768,11	86 514,31
44575200 - TVA collectée intracommunautaire		777,57
	61 167,11	98 137,88
Dettes fiscales et sociales	116 521,18	166 064,22
TOTAL DETTES	541 828,82	629 741,07
TOTAL PASSIF	739 833,14	816 012,25

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70620000 - Prestations de services 20%	929 367,75	100,00	909 001,03	99,86	20 366,72	2,24
70692000 - Prestations de services (intracom)			1 315,00	0,14	-1 315,00	-100,00
70950000 - R R R accordés s/études			-7,59		7,59	-100,00
	929 367,75	100,00	910 308,44	100,00	19 059,31	2,09
Production stockée						
71340000 - Variation encours product services	50 000,00	5,38	62 500,00	6,87	-12 500,00	-20,00
	50 000,00	5,38	62 500,00	6,87	-12 500,00	-20,00
Subventions d'exploitation						
74000000 - Subventions d'exploitation	17 333,24	1,87			17 333,24	
	17 333,24	1,87			17 333,24	
Autres produits						
75800000 - Produits divers gestion courante	3,14		3,57		-0,43	-12,04
79100000 - Transfert de charges d'exploitation	10 204,54	1,10	64,00	0,01	10 140,54	NS
	10 207,68	1,10	67,57	0,01	10 140,11	NS
Total	1 006 908,67	108,34	972 876,01	106,87	34 032,66	3,50

CONSOMMATION M/SES & MAT

Achats de marchandises

60870000 - Frais accessoires s/marchandises			180,96	0,02	-180,96	-100,00
			180,96	0,02	-180,96	-100,00

Variation de stock (m/ses)

Achats de m.p & aut.approv.

Variation de stock (m.p.)

Autres achats & charges externes

60400000 - Achats d'études et prestations	32 000,00	3,44	283 003,00	31,09	-251 003,00	-88,69
60611000 - Fournitures électricité	610,60	0,07	559,89	0,06	50,71	9,06
60612000 - Fournitures eau	150,30	0,02	90,98	0,01	59,32	65,20
60630000 - Achats de petit équipement	1 464,51	0,16	25,99		1 438,52	NS
60640000 - Achats fournitures administratives	3 657,26	0,39	2 754,03	0,30	903,23	32,80
60850000 - Frais accessoires s/matériel	7,59				7,59	
60860000 - Frais accessoires s/fournitures	921,55	0,10	413,76	0,05	507,79	122,73
60940000 - R R R obtenus s/ach étud & pr.sce			-40,72		40,72	-100,00
61220000 - Redevances crédit-bail mobilier	2 860,00	0,31	2 860,00	0,31		
61320000 - Locations immobilières	11 372,40	1,22	11 627,00	1,28	-254,60	-2,19
61350000 - Locations mobilières	5 600,00	0,60	5 171,64	0,57	428,36	8,28
61353000 - Locations de matériel de bureau			560,00	0,06	-560,00	-100,00
61400000 - Charges locatives & copropriété	1 320,00	0,14	3 974,00	0,44	-2 654,00	-66,78
61500000 - Entretien et réparations	459,09	0,05			459,09	
61550000 - Entretien sur biens mobiliers	1 987,60	0,21	1 129,33	0,12	858,27	76,00
61600000 - Primes d'assurance	3 585,40	0,39	5 466,58	0,60	-1 881,18	-34,41
61610000 - Assurances multirisques	1 336,71	0,14			1 336,71	
62260000 - Honoraires	4 320,00	0,46	12 630,00	1,39	-8 310,00	-65,80
62260001 - Honoraires E I S	11 530,00	1,24			11 530,00	
62260002 - Honoraires mot tiff Unlimited	352 000,00	37,88	32 000,00	3,52	320 000,00	NS
62260004 - HONORAIRES MOT.TIFF INSIDE	17 133,33	1,84	34 692,50	3,81	-17 559,17	-50,61
62261000 - Honoraires HT en France	3 168,82	0,34	5 137,88	0,56	-1 969,06	-38,32
62261002 - Honoraires CEE	22 924,43	2,47	39 671,72	4,36	-16 747,29	-42,21
62262000 - Honoraires hors CEE	13 791,11	1,48	15 990,79	1,76	-2 199,68	-13,76
62268000 - Retrocessions d'honoraires	119 903,32	12,90	213 598,39	23,46	-93 695,07	-43,87

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62270000 - Frais d'actes et contentieux	42,74				42,74	
62300000 - Publicité	400,00	0,04			400,00	
62310000 - Annonces et insertions	7 761,72	0,84			7 761,72	
62340000 - Cadeaux à la clientèle	95,50	0,01			95,50	
62410000 - Transports sur achats	236,40	0,03	143,20	0,02	93,20	65,08
62510000 - Voyages et déplacements	1 057,27	0,11			1 057,27	
62570000 - Réceptions	1 086,77	0,12	1 006,00	0,11	80,77	8,03
62610000 - Frais de télécommunication	2 350,19	0,25	2 305,27	0,25	44,92	1,95
62780000 - Prestations de services bancaires	6 512,10	0,70	4 554,15	0,50	1 957,95	42,99
Total	631 646,71	67,97	679 325,38	74,63	-47 678,67	-7,02
MARGE SUR M/SES & MAT	375 261,96	40,38	293 369,67	32,23	81 892,29	27,91
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63120000 - Taxe d'apprentissage	1 777,02	0,19			1 777,02	
63330000 - Formation continue (organisme)	2 198,41	0,24	350,00	0,04	1 848,41	528,12
63511000 - Taxe professionnelle	257,00	0,03	1 469,00	0,16	-1 212,00	-82,51
63512000 - Cotation foncière des entreprises	1 462,00	0,16	257,00	0,03	1 205,00	468,87
	5 694,43	0,61	2 076,00	0,23	3 618,43	174,30
Salaires et Traitements						
64110000 - Salaires appointements commission	237 675,43	25,57	193 862,64	21,30	43 812,79	22,60
64120000 - Congés payés	3 204,19	0,34	10 626,54	1,17	-7 422,35	-69,85
64130000 - Primes et gratifications	22 175,00	2,39	4 708,33	0,52	17 466,67	370,97
64140000 - Indemnités et avantages divers			16,00		-16,00	-100,00
64141000 - Remboursement transport	1 812,10	0,19	1 079,55	0,12	732,55	67,86
	264 866,72	28,50	210 293,06	23,10	54 573,66	25,95
Charges sociales						
64510000 - Cotisations à l'URSSAF	35 863,15	3,86	44 372,12	4,87	-8 508,97	-19,18
64520000 - Cotisations aux mutuelles	3 668,30	0,39	4 581,60	0,50	-913,30	-19,93
64532000 - Cotisations retraites (salariés)	16 927,00	1,82	12 352,67	1,36	4 574,33	37,03
64533000 - Cotisations Légal & Général	1 685,98	0,18	1 404,00	0,15	281,98	20,08
64580000 - Cotisations autres organism. socx	1 297,04	0,14	3 578,41	0,39	-2 281,37	-63,75
64700000 - Autres charges sociales	14 001,99	1,51			14 001,99	
64701000 - Tickets restaurant	9 062,05	0,98	4 710,05	0,52	4 352,00	92,40
64750000 - Médecine du travail et pharmacie	654,00	0,07			654,00	
	83 159,51	8,95	70 998,85	7,80	12 160,66	17,13
Amortissements et provisions						
68112000 - Dot amort s/immobil. corporel	4 769,50	0,51	4 731,44	0,52	38,06	0,80
	4 769,50	0,51	4 731,44	0,52	38,06	0,80
Autres charges						
65800000 - Charges diverses gestion courante	14,91		693,67	0,08	-678,76	-97,85
	14,91		693,67	0,08	-678,76	-97,85
Total	358 505,07	38,58	288 793,02	31,72	69 712,05	24,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 756,89	1,80	4 576,65	0,50	12 180,24	266,14
Produits financiers						
Charges financières						
66160000 - Intérêts bancaires	1 344,75	0,14	411,38	0,05	933,37	226,89
	1 344,75	0,14	411,38	0,05	933,37	226,89

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Résultat financier	-1 344,75	-0,14	-411,38	-0,05	-933,37	226,89
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	15 412,14	1,66	4 165,27	0,46	11 246,87	270,02
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
67120000 - Pénalités et amendes	1 458,00	0,16			1 458,00	
	1 458,00	0,16			1 458,00	
Résultat exceptionnel	-1 458,00	-0,16			-1 458,00	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - Impôts sur les bénéfices	2 221,00	0,24	625,00	0,07	1 596,00	255,36
	2 221,00	0,24	625,00	0,07	1 596,00	255,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 733,14	1,26	3 540,27	0,39	8 192,87	231,42

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2022**

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL mot.tiff outside	
SIRET	5 0 9 3 4 2 2 5 9 0 0 0 2 5
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
24 rue de la Gare	
69009 LYON	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Traduction et interprétation
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	14 807	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/>	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable : AES CONSEIL			
5 rue DE CONFLANS 94220 CHARENTON LE PONT		Tel. : 01.43.53.97.56	
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL mot.tiff outside		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		24 rue de la Gare 69009 LYON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 9 3 4 2 2 5 9 0 0 0 2 5		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N clos le, 31/12/2021	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BH		BI	
	TOTAL (II)		BJ		BK		BL
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE	
Disponibilités		CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		21 990	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL mot.tiff outside		Néant <input type="checkbox"/> *			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 650)			DA	20 650		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	2 065		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	143 377		
	Report à nouveau			DH	20 178		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	11 733		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	198 004		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	323		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	424 983		
	Dettes fiscales et sociales			DY	116 521		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	541 828			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	739 833			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	541 504		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : <u>SARL mot.tiff outside</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	929 367	FH		FI	929 367	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	929 367	FK		FL	929 367	
	Production stockée*					FM	50 000	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	17 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	10 204	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 006 908
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	631 646	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 694	
	Salaires et traitements*					FY	264 866	
	Charges sociales (10)					FZ	83 159	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	4 769
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	990 151	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	16 756	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 344	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 344	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 344)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 412	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 1 458	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 1 458	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (1 458)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 2 221	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 1 006 908	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 995 175	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 11 733	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 2 860
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 10 204
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		1 458		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 458
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	-
Autres provisions réglementées sur immobilisations	.
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1 458
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 \ du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	12 362	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	10 772	LC		LD	6 914
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	23 135	LO		LP	6 914
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 900	IU		IV	
TOTAL IV					IQ	1 900	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	25 035	OH		OJ	6 914	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		2		3	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
										4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	IX
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM	12 362	MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	17 687	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
TOTAL III					IY		NG	30 050	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7	OW
	Autres participations					IO		OX		OY	OZ
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 900	2F	2G
TOTAL IV					I3		NJ	1 900	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	31 950	OL	OM	

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mise en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence

diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values : valeur comptable

prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	12 362			12 362
		Matériel de transport*				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		10 772			10 772
	Emballages récupérables et divers *					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL III		23 135			23 135	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 900			1 900	
	TOTAL IV		1 900			1 900
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		25 035			25 035	

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL mot.tiff outside

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL mot.tiff outsideNéant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	6 954	QE	2 568	QF		QG	9 523
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 266	QM	2 200	QN		QO	12 467
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	17 221	QV	4 769	QW		QX	21 990
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	17 221	ØP	4 769	ØQ		ØR	21 990
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
Frais d'émission d'emprunt à étaler		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL I					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	6 954			6 954
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 266			10 266
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL II		17 221			17 221
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		17 221			17 221
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quiniques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6I	6J	6K	6L
		6M	6N	6O	6P
		6Q	6R	6S	6T
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 900	UV		UW	1 900			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	180 673		180 673					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	7 819		7 819					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	9 990		9 990				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	138 891		138 891				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	269 097		269 097					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	608 371	VU	606 471	VV	1 900			
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	323						323	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	424 983		424 983						
Personnel et comptes rattachés		8C	33 763		33 763						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 590		21 590						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	61 167		61 167					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	541 828	VZ	541 504					323	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	497	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL mot.tiff outside		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N. clos le : 31/12/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	11 733	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	853	
	Amendes et pénalités	WJ	853 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme				
		- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				TOTAL I	14 807	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %				
		- imposées au taux de 19 %				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
		- imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						
Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)						
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement*					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	
Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies F)	YI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies B)	YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art. 39decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies C)	YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies D)	YD				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				14 807		
bénéfice (I moins II)				XI		
déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	14 807	

Désignation de l'entreprise SARL mot.tiff outside		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	19 638	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	3 540		- Autres réserves		ZD	3 000			
	Prélèvements sur les réserves			0E			Dividendes		ZE				
							Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I			0F	23 178		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	20 178			
										TOTAL II		ZH	23 178
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail						J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance									YT	32 007		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois						J8			XQ	18 292		
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	424 910		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	119 903		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						ES			ST	36 532		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	631 646		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	257		
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers						ZS			9Z	5 437		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	5 694		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	187 759		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	112 186		
DIVERS	- Montant brut des salaires *									0B			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations: (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL mot.tiff outside					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩		Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II. - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			(A)	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(B)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL mot.tiff outside

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

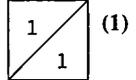
Désignation de l'entreprise : SARL mot.tiff outside					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			
				-		
				-		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL mot.tiff outside</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le :01/01/2021..... et clos le :31/12/2021.....		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	929 367
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
	TOTAL 1	OX	929 367
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	17 333
Variation positive des stocks		OD	50 000
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	10 204
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	TOTAL 2	OM	77 540
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	38 811
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	573 002
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	14
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY	
	TOTAL 3	OJ	611 829
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	395 079
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	395 079
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	929 367
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR		/ / / / / / / / / / / /

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 50934225900025

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL mot.tiff outside

ADRESSE (voie) 24 rue de la Gare

CODE POSTAL 69009 VILLE LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination mot.tiff unlimited N° SIREN (si société établie en France) 414957829 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000 Adresse : N° 35 Voie boulevard HENRI IV Code Postal 75004 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 50934225900025

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL mot.tiff outside

ADRESSE (voie) 24 rue de la Gare

CODE POSTAL 69009 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL mot.tiff outside du 01/01/2021
Adresse 24 rue de la Gare 69009 LYON au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		95
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		1 086
Total		1 182

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2021.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	1 182	- de l'exercice 2021.. ⑩	14 807
- de l'exercice précédent ⑩	1 006	- de l'exercice précédent ⑩	4 165
Nom et qualité du signataire		A LYON _____, le 06/05/2022	
		Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

MOT.TIFF OUTSIDE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 650 EUROS
Siège social : 24, rue de la Gare
69009 LYON
RCS LYON n°509 342 259

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2022

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, est résultats de cette activité et des perspectives et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'objectif de l'exercice écoulé était de maintenir l'activité, malgré une période critique affectant l'ensemble du secteur et plus généralement l'économie toute entière.

II - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun évènement important n'est survenu entre la date de la clôture et la date à laquelle le rapport est établi

III – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

IV – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Outre le fait de continuer le développement de notre activité, nous allons surtout travailler sur le maintien du niveau de performance de la société.

Nous espérons développer notre chiffre d'affaires et améliorer notre activité.

A

V - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 929 368 euros contre 910 308 euros pour l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 006 909 euros contre 972 876 euros pour l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 990 152 euros contre 968 299 euros pour l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 16 757 euros contre 4 577 euros ;

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 15 412 euros contre 4 165 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -1 458 euro, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 11 733 euros.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 739 833 euros contre 816 012 euros pour l'exercice précédent.

VI - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe

VII - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 11 733 euros de la manière suivante :

1 – ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice ;	11 733 euros
--	--------------

2 – AFFECTATION

Au compte Autres réserves ; soit	11 000 euros
Au compte Report à nouveau, soit	733 euros

3- MONTANT - MISE EN PAIEMENT – REGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

4- RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre de l'exercice.

AG

VIII - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

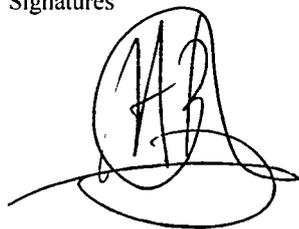
Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises

IX – RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons de vous prononcer sur la ratification de la rémunération de la gérance.
La rémunération proposée est à néant pour l'exercice 2021.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises

Signatures

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' and 'B' intertwined, with a horizontal line underneath.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' and 'B' intertwined, with a horizontal line underneath.

MOT.TIFF OUTSIDE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 650 EUROS
Siège social : 24, rue de la Gare
69009 LYON
RCS LYON n°509 342 259

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2022
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 11 733 euros de la manière suivante :

1 – ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice ; 11 733 euros

2 – AFFECTATION

Au compte Autres réserves ; soit 11 000 euros
Au compte Report à nouveau, soit 733 euros

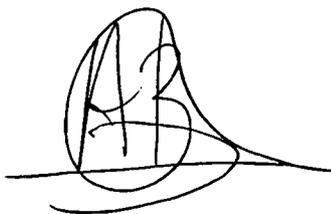
3- MONTANT - MISE EN PAIEMENT – REGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

4- RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre de l'exercice.

Signatures



MOT.TIFF OUTSIDE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 650 EUROS
Siège social : 24, rue de la Gare
69009 LYON
RCS LYON n°509 342 259

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2022

Le vingt-sept juin deux mille vingt-deux à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Sont présents :

- SARL MOT.TIFF UNLIMITED, détenteur de 1 000 parts, ci 1 000 parts,
Représenté par son gérant

Total des parts des associés présents : 1 000 parts sur les 1 000 parts composant le capital social.

Monsieur VICHNEVSKI Alexandre préside la séance en qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents, en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- La copie de la convocation,
- Le rapport de la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions,
- La proposition d'affectation des résultats,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par les articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social de la société pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée. L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée s'est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,

Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce

approbation de ces conventions,

- Rémunération
- Questions diverses.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour.

AV

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale réunissant la totalité des parts sociales, reconnaît et déclare que c'est en plein accord avec chacun des associés que les règles de convocation n'ont pas été observées, en donne décharge en tant que de besoin au gérant et ratifie les convocations verbales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 11 733 euros de la manière suivante :

1 – ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice ; 11 733 euros

2 – AFFECTATION

Au compte Autres réserves ; soit 11 000 euros
Au compte Report à nouveau, soit 733 euros

3- MONTANT - MISE EN PAIEMENT – REGIMÉ FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

4- RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AV

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier de la façon suivante la rémunération du gérant à néant euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

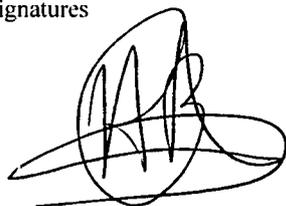
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à quinze heures.

De tout ce qui est dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Signatures

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large loop at the bottom.A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'B' and a long horizontal stroke extending to the right.

MOT.TIFF OUTSIDE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 650 EUROS
Siège social : 24, rue de la Gare
69009 LYON
RCS LYON n°509 342 259

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE
L 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Chers associés,

Conformément aux dispositions du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport spécial relatif aux conventions conclues entre la société et l'un de ses gérants ou associés.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par la collectivité des associés dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Signatures

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' and 'B' intertwined, with a horizontal line underneath.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' and 'B' intertwined, with a horizontal line underneath.